

Toulouse, jeudi 30 octobre 2025

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE PRÉSIDENT DU RÉSEAU DES CES DE L'ARC MÉDITERRANÉEN

VALENCE, L'OBLIGATION DE COMPRENDRE POUR NE PAS RECOMMENCER

Les régions de l'Arc méditerranéen doivent travailler aux conséquences du drame de Valence (inondations ayant causées 237 morts le 29 octobre 2024) pour ne plus subir le dérèglement climatique !

Le CESER Occitanie était à Valence le 1^{er} décembre 2023 pour signer la charte de coopération des CES de l'Arc méditerranéen au siège de l'université.

Moins d'un an après, nous avons pris la mesure du drame vécu par la population de Valence et de toutes les villes de la périphérie dévastées et assuré à nos amis notre chagrin et notre solidarité.

Nous comprenons les colères qui s'expriment un an après, la peine des familles endeuillées comme celle des familles qui ont vécu la peur et la dévastation qui ne s'effaceront pas.

Mais il est temps aujourd'hui de travailler ensemble sur les causes, pour penser autrement l'aménagement des territoires, l'urbanisation, le développement économique, la construction des infrastructures...

La protection civile est l'affaire de chaque État, de chaque collectivité, mais le partage d'expérience reste une nécessité.

Il appartient aux 8 CES de l'Andalousie à la Corse (CES d'Andalousie, CES des Iles Baléares, CETESC de Catalogne, CESEC de Corse, CES de la Région de Murcie, CES de la Région d'Occitanie, CES de la Région Sud, CES de la Communauté Valencienne) de s'accorder à partir de cette catastrophe pour proposer les bases d'une réflexion collective partagée, plutôt que de se demander « à qui le tour ? ».